

COMPTE RENDU DU CONSEIL NATIONAL DES LIGUES

27 NOVEMBRE 2010

Saison 2010/2011

Présents :

JL LARZUL Président (Ile de France) et les membres suivants :

Mmes N. VALLOGNES et V. LAMBERTZ (Basse Normandie), C. DANCOT (Champagne-Ardenne), V. DELOUTRE (Languedoc Roussillon).

MM. P. KURTZ (Alsace), Y. LABROUSSE (Aquitaine), P. CAUMEL (Auvergne), C. ROCHE (Bourgogne), P. JEANROT (Centre), A. MORILLO et S. HAMICHE (Côtes d'Azur), D. DECONNYNCK (Flandres), P. MERCIER et JC BOUR (Lorraine), L. DANIEL (Midi-Pyrénées), C. GANGLOFF (Pays de Loire), D. SAPIN-GUILBARD, (Poitou-Charentes), A. GLAIVE (Rhône Alpes).

Assistent :

Mme B. CERVETTI (Secrét. Gén. Adj FFVB) et MM. A. DE FABRY (Secrét Gén. FFVB), F. FOCARD (Secteur Technique FFVB).

Excusés :

Mme V. LE THOMAS (Bretagne), MM. H. GOLFETTO (Rhône Alpes) et A. MARCAGGI (Corse).

La séance débute à 10h20

Le Président, Jean-Louis LARZUL, accueille les membres, les remercie de leur présence, excuse les absents et rappelle qu'il n'y a aucun problème pour accepter au Conseil, le représentant d'une Ligue dûment mandaté par celle-ci, même s'il n'est pas le président. Il invite ensuite à un rapide tour de table de présentation. Il propose un changement d'ordre du jour afin d'aborder d'emblée la situation financière fédérale qui était en point 4.

1. Situation financière fédérale

Didier SAPIN, Trésorier fédéral prend la parole. Il replace la problématique de la Fédération qui assume une masse salariale importante (1,2 millions d'euros), des organisations déficitaires (entre 300 et 500 000 €) et ne possède pas de fonds de roulement.

70% des recettes proviennent des clubs via les Ligues dont les paiements sont différés à 3 ou 4 mois. Quel serait le levier d'incitation pour que les paiements interviennent plus tôt ? Un paiement à la prise de licence est évoqué (existe en Midi Pyrénées).

Christine DANCOT précise que le résultat 2010 devrait finir à plus 270 000 €.

L'augmentation exceptionnelle des licences a rapporté 360 000 €, mais elle ne doit pas se renouveler. Les clubs ne veulent plus être les financeurs de déficits répétés.

Il est suggéré de s'appuyer davantage sur le réseau de l'AIFVB.

Divers points sont mis en discussion :

- la problématique des engagements en compétition internationale : subventionnées ou non, déficitaires ou pas, et comment procéder pour qu'elles ne le soient pas.

Ne pas organiser c'est se priver d'une vitrine pour le volley-ball, c'est aussi obérer les résultats futurs. Difficultés avec les chaînes TV. Disparité d'intérêt entre le volley masculin et féminin.

Des idées sont lancées : affecter des fonds provenant des clubs nationaux sur les organisations. Créer une chaîne télévisuelle en association avec le hand-ball et le basket-ball.

- la revue Volley-ball dont le format va être revu.

- les aides aux Ligues sur les emplois, sur les pôles... et la disparité de celles-ci. Didier SAPIN assure que tous les engagements prévus seront tenus. Il est demandé un cahier des charges de ces aides et les critères pour les obtenir. Les Conventions sont anciennes, hormis celle de la Bretagne, et seront toutes revues. Les Ligues ont toutes joué le jeu concernant les licences découverte et détente. La Fédération a entamé le remboursement aux ligues et comités dès lors que ceux-ci envoient les justificatifs demandés.

2. - Statuts et règlement intérieur (modifications souhaitées)

2.1. Statuts fédéraux

« Il est institué un Conseil National des Ligues (CNL), composé des Présidents des Ligues Régionales ou de leurs représentants, membres du Comité Directeur régional et nommément désignés par celui-ci. Assiste le Président de la FFVB ou son représentant... désigné par celui-ci. Ses missions sont définies par le Règlement Intérieur de la FFVB. »

Une demande d'élargissement de la représentativité des Présidents de Ligues n'a pas été retenue.

2.2. Règlement Intérieur Fédéral

« Le Conseil National des Ligues débat de tous les dossiers présentés par le Comité Directeur Fédéral, ainsi que sur tous les projets ayant trait au Volley-Ball et au Beach Volley français. »

2.3. Règlement Intérieur du CNL

- **art.1** « Le CNL se réunit à la demande de son Président... »

« En cas d'absence de son Président, la réunion..., à défaut par le membre le plus âgé de l'assemblée n'appartenant pas au CDF ou n'étant pas membre de commission centrale. »

« La date et le lieu des réunions du CNL sont fixés par son Président et notifiés... ».

« *En cas d'urgence, ce délai peut être ramené à dix jours.* » A trouver : une phrase sur l'ordre du jour, les dossiers etc...

« L'ordre du jour est arrêté par son Président... »

- **art. 4** Président et représentants...

« Le Président et les deux autres représentants... pour une période d'un an renouvelable. »

« Cette élection a lieu lors... qui suit l'Assemblée Générale Ordinaire plénière de la FFVB.

Suppression de la phrase : « *Les candidatures doivent être déposées 8 jours francs avant la date de l'élection.* »

- art. 6 : il est demandé à ce que les conseils ou décisions du CNL soient mis à l'ordre du jour du CDF.

3. Elections du Président et du Bureau

Le premier mandat fixé à deux ans, arrive à son terme. Un seul candidat à la Présidence : Pierre MERCIER (en principe Président dans 15 jours de la Lorraine) qui est élu à l'unanimité.

Plusieurs candidats aux divers postes. Les candidatures des présents sont privilégiées, ainsi sont élus à l'unanimité : Valérie DELOUTRE (Secrétaire), Jean-Louis LARZUL (Secrétaire adjoint), Antoine MARCAGGI et Hervé GOLFETTO (suppléants).

4. Conventions et Aides aux Ligues

François FOCARD, responsable du Secteur Technique fédéral, prend la parole. Les conventions antérieures étaient basées sur des moyens. A partir de 2011, elles le seront sur des projets, obéissant aux directives nationales, à subventionnement échelonné, et soumis à évaluations (souples) qualitatives et quantitatives.

Les projets pourront se décliner sur plusieurs années et obéiront à de grands axes modulables. L'un des principaux sera la fidélisation. Cette fidélisation passerait par trois axes : la volonté d'accueil en club, la pertinence des contenus et des formateurs, la qualité des supports (compétition sous tous aspects).

Des inquiétudes pointent quant aux directives ministérielles sur la diminution des aides de l'Etat. Notamment quant à la sortie des Pôles Espoir du PES faisant craindre une baisse des subventions régionales. Les conventions apporteront une grande souplesse au traitement des CDI.

En parallèle du PES, il faudra prendre en compte l'élément quantitatif du développement, asseoir celui-ci sur une annualisation des pratiques. Songer à un maillage plus large du territoire.

Il est demandé que les clubs soient incités à augmenter leur nombre de licenciés, par des réductions sur le prix des licences, des droits d'engagement diminués etc...

Il est aussi noté que les responsables seront d'autant moins enclins à s'investir sur des projets qu'il n'y aura pas de garantie de la pérennisation des moyens. Il y a des argumentaires à développer pour que nos structures deviennent employeurs. Il faut organiser des mutualisations, des réseaux. Réorienter les projets, chercher notamment des financements sur la cohésion sociale.

Il faut favoriser les regroupements, réinventer des événements, telle la « Journée des Petits Smashers », pour quoi pas imaginer une grande journée nationale. Autant que de techniciens, c'est peut-être aussi de développeurs dont notre sport a besoin !

La concurrence des affinitaires est rude. Il faudrait trouver des partenariats ou se pencher sur leur savoir-faire.

Question est posée sur la date à laquelle les grands axes seront communiqués afin de commencer à avancer sur les projets. F. FOCARD annonce semaine 48 et que tout serait fixé lors du BEF du 10/12/10.

5. Questions diverses

- Jean-Louis LARZUL rappelle le lancement de la Coupe de France vétérans et demande d'en faire la publicité.
- Il pose à P. MERCIER la question du fonctionnement du prochain CNL. Celui-ci n'a pas encore pris de décision et réagira à réception du CR de cette réunion.
- Il est également fait demande des CR du BEF qui ne sont pas mis en ligne. Le problème posé du nom de certaines commissions centrales est évoqué.
- Il est aussi demandé pour la prochaine séance d'avoir les documents fédéraux à l'avance, notamment les vœux d'AG pour en débattre.
- Question est posée de la mise à disposition des Ligues de leurs pages régionales sur le site fédéral.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h25.

Jean-Louis LARZUL
Président CNL

Brigitte CERVETTI
Secrétaire de séance